



Organisme de formation ifsa

Par **ysyss**, le **02/08/2010 à 10:31**

Bonjour,rnrnVoilà l'année dernière j'ai souscrit à un organisme de formation a distance (IFSA) pour devenir auxiliaire de santé animale. il se trouve que la personne que j'ai eu au téléphone m'a fait croire qu'ils choisissaient les élèves sur dossier etc m'a fait passer un pseudo entretien ... et à bcp insisté sur le fait qu'il fallait vite vite que je bloque le dossier mais je n'avais pas la somme totale soit approximativement 2500 euros elle m'a suggéré de la payer en plusieurs fois ce que j'ai fait..rnrnSauf qu'après avoir fait la demande auprès de mon CE ils ont refusé de m'octroyer l'aide hors cif car cette formation n'était pas reconnue par l'éducation nationale.rnrnJ'ai continué tant que j'ai pu pendant 5 mois mais quand j'ai vu déjà que je pouvais plus la payer et en plus que c'était la croix et la bannière pour avoir un prof en ligne ou au téléphone, quand on comprend pas un cours on galère pour avoir qqun , sur le support internet de l'IFSA on peut envoyer des mails aux profs quand on a une question ils répondent jamais , et la dernière copie ils ont mis plus d'un mois à la corriger bref....rnrnJ'ai suspendu les prélèvements et j'ai envoyé une lettre de résiliation en leur expliquant que je souhaitais arrêter la formation.Malheureusement j'ai pas fait de double j'ai juste gardé l'accusé...rnrnIls ont refusé la résiliation de la formation car le motif n'était pas sérieux (le fait que je puisse plus la payer ce n'est pas sérieux) rnrnAujourd'hui je suis embêté par un organisme de recouvrement CREANDIS qui m'envoie des mails,des sms et des courriers pour me demander de payer la totalité de la formation soit 2400 euros + 236 euros de frais de dossier a ma charge lié a l'article 32 je sais plus quoi ... samedi matin elle m'a appelé et m'a carrément incité a faire un prêt a la consommation pour épurer ma dette.rnrnJe ne sais vraiment pas comment me sortir de cette impasse , ça m'inquiète beaucoup CREANDIS me menace et me dit que si d'ici le 10 Aout ils n'ont pas l'argent ils bloquent mon compte bancaire et mise en demeure etc.....rnrnMerci de me répondre ce serait vraiment très gentil, et bonne journée à vous!!!

Par **billebaude**, le **03/07/2014** à **09:02**

Bonjour,rnrnNous avons le même problème avec ce même établissement - Comment s'est terminé cette galère ? au tribunal, ou abandon ou avez vous cédé ?rnrnMerci